

DCM N° 2024-10/032

Séance du 28 octobre 2024

Le conseil municipal dûment convoqué le 28 octobre 2024 à 18h, s'est réuni en session ordinaire, en mairie de Choisey, **sous la présidence de** Madame THEVENIN Hélène, Maire

Date de la convocation : 23/10/2024	La liste des délibérations affichée et publiée le 29/10/2024
Nombre de conseillers en exercice : 13	

PRESENTS : THEVENIN Hélène, BARRET-PAQUES Béatrice, DEMONT PRENAT Sylvie, DUBOIS Stéphane, LACROIX Marie-Paule LAVRUT Arnaud, MAUPOIL Florence, METRAILLE Thomas, SIBILLE Laurent, VALENTE Nathalie (**10 présents**)

ABSENT(S) : ----

ABSENT(S) Excusé (s) : CRETIN Bérengère, BARTHE Olivier, DIAS Edouard

POUVOIRS en application de l'article L. 2121-20 de la loi n° 96-142 du 21 février 1996 du CGCT, ont donné pouvoir écrit de voter en leur nom :

NOMS DES MANDANTS	A	NOMS DES MANDATAIRES
M. BARTHE Olivier	à	Mme BARRET-PAQUES Béatrice
M. DIAS Edouard	à	Mme THEVENIN Hélène

Secrétaire de séance : Monsieur DUBOIS Stéphane désigné conformément à l'article L.2121-6 du CGCT.

OBJET : SECURISATION DU STADE MUNICIPAL JP BONGIOVANNI : Validation du plan de financement et demande de subvention

Etant données les occupations illicites récurrentes du stade municipal par des groupes de C.I.F (Citoyens Itinérants Français), Madame le Maire propose d'engager des travaux de sécurisation de l'enceinte du stade, afin de dissuader et espérer mettre fin à ces occupations illicites, qui troublent l'ordre public et engendrent de nombreuses dégradations dont la collectivité doit supporter les coûts des réparations.

Le référent sûreté du commissariat de la Police Nationale de Dole a été rencontré sur site et des préconisations d'aménagement ont été envisagées.

Le coût prévisionnel de ce projet est estimé, sur la base de devis à 35 636.87 € HT soit 42 764.24 € TTC.

Ce projet est susceptible de bénéficier :

- D'une subvention de l'Etat au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) ou de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL)
- Du fond de concours intercommunal de la CAGD destiné aux communes membres dans le cadre de sa compétence liée aux aires de stationnement dédiées aux CFI

Le plan de financement prévisionnel de cette opération est le suivant

Sources	Types d'aide	Monta prévisionnel H.T en €	Taux
Financements publics			
Etat	DETR-DSIL	14 254.75	40 %
EPCI – CAGD	Fonds de concours intercommunal	14 254.75	40 %
Auto-financement			
Fonds propres		7 127.37	20 %
Total HT		35 636.87	100 %

L'échéancier de réalisation de projet est le suivant :

- Date de consultation des entreprises : octobre 2024
- Date de choix de l'entreprise : novembre/décembre 2024
- Date prévisionnelle de démarrage de l'opération : janvier/février 2025
- Date prévisionnelle de fin de l'opération : avril 2025

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à 8 voix pour et 4 abstentions :

- Approuve la réalisation du projet présenté et estimé à 35 636.87 € HT
- Approuve le plan de financement prévisionnel ainsi exposé
- Autorise Mme le Maire à solliciter une subvention auprès de l'Etat et de la CAGD
- Autorise Mme le Maire à signer tous documents relatifs à ce projet

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois, an susdits.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Par délégation du Maire,
BARRET PAQUES Béatrice
1^{ère} Adjointe

